

Validation du CERCIP 2025 – 2026

Fiche d'inscription**Pratiques artistiques dans des structures hors service culturel et CRR**

Nom de la structure :

Nom du formateur, de l'encadrant ou du responsable :

Adresse et téléphone de la structure :

.....

Nature et niveau de la pratique dans la structure :

Volume horaire semestriel (+ de 18h) :

Nom et prénom de l'étudiant.e :

Filière d'études à l'université :

Validation : CERCiP 1er semestre ou 2e semestreNiveau d'études : L1 L2 L3 Master Musique Théâtre Danse Arts plastiques Autre...

→ Signée par l'étudiant.e

→ Signée par l'encadrant de l'étudiant qui accepte d'être référent pour l'Université

→ Attestation d'inscription dans la structure

Rappel : cet atelier est ouvert aux étudiants inscrits du L1 au Master. Sa validation est soumise à l'accord de leur responsable pédagogique ou de leur composante de rattachement.

J'atteste que j'ai une **pratique artistique représentant plus de 18h** par semestre au sein de la structure cosignataire, que j'y suis régulièrement inscrit.e et que je demande la validation du CERCIP à ce titre.

Je dépose/envoie cette fiche datée, signée par moi-même et par le responsable de la structure à Madame Rosita Deplechin (rosita.deplechin@univ-tours.fr).

Date**Signature de l'étudiant.e****Visa de la structure**

Nom du responsable

Visa du service culturel

Service Culturel 109 bis 1er étage, 3 rue des Tanneurs 37000 Tours
rosita.deplechin@univ-tours.fr
Tél : 02 47 36 64 15

